DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - SERVICE DE L'URBANISME - SECTEUR DES PLANS D'AMÉNAGEMENT

HERMANCE (feuille 8)

Plan d'aménagement

situé sur les parcelles 588 - 1406 - 1407 - 1660 et 2076, le long de la route d'Hermance

- Limite de validité du plan
- Constructions projetées : villas Rez de chaussée + 1 étage
- Garages
- Engazonnement / plantations
- Morcellement projeté
- Cession gratuite au domaine public
- Cheminement piétons (servitude de passage public à talons)

Adopté par le Conseil d'Etat le 9 septembre 1987

Approuvé par le Conseil communal le

Echelle 1:500

Date communale et numéro d'ordre: 27883

Date inscr. Plan N°: 27883

27883-522

27883-522